

Pour diffusion immédiate

Logements sociaux et communautaires à Lévis

LA VILLE SOUHAITE OBTENIR UNE GARANTIE MINIMALE ANNUELLE DE 125 LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Lévis, le 27 février 2014. – En présence de représentants du Groupe de ressources techniques (GRT) Habitation Lévy, des deux conseillers municipaux siégeant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis, de son vice-président, monsieur Bertrand Fournier, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier a annoncé qu'une résolution sera adoptée dès le 3 mars prochain par le conseil municipal, afin de demander à la Société d'habitation du Québec l'ajout de 375 unités de logements sociaux et communautaires dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*. Par la même occasion, le maire a dit souhaiter obtenir de la part de la Société d'habitation du Québec une garantie minimale de 125 logements sociaux et communautaires par année.

« À l'instar des autres grandes villes telles que Gatineau, Québec et Montréal qui sont des villes mandataires, nous souhaitons pouvoir bénéficier d'une banque d'unités de logements sociaux réservés et ainsi permettre une meilleure planification dans l'élaboration des projets par les différents partenaires impliqués », a déclaré monsieur Lehouillier.

« Le fait de pouvoir compter sur un nombre d'unités garanties annuellement nous permettra de sécuriser nos démarches auprès de promoteurs et dans le cadre de nos négociations pour l'acquisition de terrains », a souligné monsieur Marcoux, directeur général du Groupe de ressources techniques Habitation Lévy.

Le maire a ajouté que Lévis est la huitième ville en importance au Québec et la demande en logements sociaux et communautaires ne cesse de croître. Une planification du programme sur plusieurs années est donc essentielle pour répondre à ces nouveaux besoins. En effet, la réalisation de logements sociaux et communautaires nécessite plusieurs années de préparation et mobilise des ressources humaines et financières importantes de la part des milieux locaux.

En comparaison, sur les 3 000 unités de logements accordés l'an dernier par le gouvernement du Québec, Montréal a reçu 1 150 unités garanties, Québec 425 unités garanties et Gatineau 160 unités garanties.

« Pour bien planifier son calendrier de réalisations, il serait souhaitable que la Ville de Lévis puisse connaître à l'avance le nombre de logements sociaux et communautaires qui lui seraient réservés », de dire monsieur Lehouillier.

Le Groupe de ressources techniques Habitation Lévy, principal partenaire de la Ville de Lévis dans le développement de logements sociaux et communautaires, soutient actuellement plusieurs projets dont le succès dépend d'une réponse positive de la Société d'habitation du Québec.

« Déjà, sur les 375 nouvelles unités demandées, de nombreux projets sont en cours d'élaboration sur le territoire lévisien, des projets qui représentent plus de 200 unités de logement. Ces projets rejoignent à la fois les familles à faibles revenus, les personnes âgées et les personnes vivant seule. »

La Ville de Lévis a déjà prévu les sommes nécessaires à son programme triennal d'immobilisation (PTI) selon l'évolution des projets, de manière à permettre la réalisation des 375 unités de logement.

Rappelons que le 3 février dernier, le conseil municipal a signifié son appui au Groupe de ressources techniques habitation Lévy dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour la reconduction du programme *AccèsLogis Québec* et la planification d'un plan d'investissements sur une période de cinq ans.

À propos d'*AccèsLogis Québec*

Le programme *AccèsLogis Québec* est reconnu pour sa capacité à répondre au problème d'accessibilité financière au logement. Il fait davantage en permettant de développer une offre de logements adéquats pour les familles et une offre adaptée aux personnes qui ont des besoins particuliers : les personnes âgées en légère perte d'autonomie, les personnes itinérantes, les personnes vivant avec un handicap, etc. *AccèsLogis Québec* répond aux besoins des ménages autant en région que dans les centres urbains et contribue à la vitalité des communautés. Il est aussi un élément clé de stratégies gouvernementales majeures notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la ruralité, les services aux aînés, l'occupation et la vitalité des territoires et le développement durable.

- 30 -

Source : Stéphane Guay
Conseiller en communication
Téléphone : 418 835-8288

Direction des communications

2303, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Québec) G6W 5P7 Tél. : 418 835-8288 Téléc. : 418 835-8289 www.ville.levis.qc.ca

